



FNAUT

transport
consommation
environnement

Communiqué

22 février 2016

32 rue Raymond Losserand 75014 Paris
01 43 35 02 83 - contact@fnaut.fr

Trains Intercités : malgré les décisions positives du gouvernement, les fortes inquiétudes des voyageurs subsistent

Le gouvernement se préoccupe enfin de l'avenir des trains Intercités. Le matériel roulant sera entièrement renouvelé d'ici 2025, mais l'offre de trains de nuit est très sérieusement menacée.

Matériel roulant : une décision positive

L'appel d'offres qui va être lancé par l'Etat pour la livraison de nouvelles rames pouvant rouler à 200 km/h et d'un confort adapté aux longs parcours est une décision très judicieuse.

Cependant seules trois lignes dites « structurantes » sont concernées : Paris-Limoges-Toulouse, Paris-Clermont et la Transversale Sud Bordeaux-Toulouse-Marseille (de manière aberrante, Toulon et Nice sont écartées malgré leur poids démographique). Paris-Caen-Cherbourg est traité séparément.

Les autres relations Intercités de jour, radiales et transversales, sont tout aussi indispensables à l'aménagement du territoire : elles doivent elles aussi bénéficier d'un matériel adapté et de qualité.

Trains de nuit : une décision prématurée

Si les relations Paris-Briançon et Paris-Rodez/Latour de Carol sont maintenues, les 6 autres relations ne seront plus financées par l'Etat (en pratique, par la SNCF) au-delà du 1^{er} juillet 2016.

Certes, un « appel à manifestation d'intérêt » pour une exploitation aux risques et périls est lancé aux opérateurs privés, mais il n'apporte aucune garantie de pérennisation de ces relations : le délai est trop court, et les nouveaux opérateurs ne pourront pas exploiter aussi des relations de jour afin de mieux équilibrer leurs comptes – *alors que le cadre juridique l'autorisait comme pour les relations de nuit.*

C'est donc une forte amputation de l'offre de nuit qui est organisée. Or l'offre actuelle, contrairement aux affirmations du Ministre, répond aux attentes d'une part importante de la clientèle. Celle-ci se reportera bien davantage sur l'autocar ou l'avion que sur le TGV de jour – une aberration écologique.

La FNAUT attend maintenant les décisions sur l'offre de jour qui doivent être annoncées après la remise du rapport du préfet François Philizot.

La pertinence économique des trains Intercités doit être appréciée à partir de leur trafic potentiel, celui qui serait constaté si une offre correcte était proposée.

La commission Duron comme la FNAUT ont montré la nécessité d'améliorer les fréquences sur de nombreuses lignes pour rendre les dessertes aussi attractives que celles des autres pays européens.

Contacts presse :

- Bruno Gazeau, président, tél. 06 76 73 31 09
- Jean Lenoir, vice-président, tél. 06 19 09 78 89
- Jean Sivardière, vice-président, tél. 04 76 75 23 31